

Intervention du 8 novembre : Désirs de résidents, désirs de professionnels

Charlotte Dorin

Introduction

Le désir aujourd'hui, sans partir sur des concepts psychanalytiques ou aborder ce sujet de manière trop complexe, est un sujet fondamental car il est relié à l'essence même de la nature humaine.

Si l'on s'interroge aujourd'hui, c'est peut-être parce que nous abordons peu cet aspect dans nos établissements médico-sociaux.

Pourquoi ?

Pas prioritaire ?

Difficile à percevoir ?

Sujet très abstrait...

Nous ne sommes pas là pour analyser ce que ne pratique pas ou peu mais plutôt pour penser ensemble à l'introduction de cet aspect de l'accompagnement dans nos pratiques.

Le thème joint le désir des résidents, des personnes vivant avec une vulnérabilité et le désir des professionnels ?

Comment permettre l'expression du désir d'une personne vivant avec une vulnérabilité, avec des difficultés d'expression justement sans générer de la confusion avec le désir de la personne qui l'accompagne ?

Qu'est-ce qui appartient à la personne accompagnée ? Qu'est-ce qui appartient au professionnel ?

Nous allons traverser ce chemin, bien plus long que cette petite journée ensemble. Mais comme toujours, ces journées nous servent et éclairent des petites lumières qui se rappellent ensuite à nous dans nos situations de travail...

Nous allons nous appuyer sur quelques définitions pour donner matière à ce chemin.

1- Quelques approfondissements sur des notions

Désir, Besoin

Le mot désir vient du latin : de sidera. Cela signifie privé des étoiles, séparé des astres. L'expression utilisée : « *veuillez me faire connaître vos desiderata* » : ce dont vous regrettez l'absence, le manque.

Le désir est une tendance consciente ou non qui se traduit à travers un but à atteindre. Dans le désir, se construit la représentation de ce but. Ce cheminement se réalise grâce à la volonté, la motivation.

Le désir est propre à chacun, il est lié au caractère unique de chaque être.

Le poète Jacques Rigaut écrit :

« *On n'a qu'une chose à soi, c'est son désir* ».

Sur la base du désir vont se construire les compétences.

Le besoin s'inscrit dans la pyramide des besoins. Il est naturel, il est commun à un grand nombre de sociétés. Il est à dominante physiologique et correspond souvent à une nécessité vitale. Il n'y est pas associé de représentation mentale.

Les besoins sont donc plus facilement identifiables que les désirs. Le risque est alors de ne s'en tenir qu'aux besoins...

Aspiration, envie

Ces notions sont liées à celle de désir mais aussi à celle de singularité de la personne. L'aspiration renvoie à l'idée d'une force intérieure qui génère l'élan, la motivation à tendre vers la réalisation de soi.

L'envie correspond à l'intention que la personne oriente pour tel ou tel objectif.

Tout cela nous oriente vers la question du sujet.

Place de sujet

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, thérapeutique ou pédagogique, la philosophie et la psychologie abordent la notion de sujet en opposition à celle d'objet. La sociologie s'oriente vers la question de l'individuation et de la singularité : Jacques Ion nous dit : « *Il s'agit davantage de révéler l'individu à lui-même et dans son environnement relationnel. Non plus aller vers l'idéal du citoyen, figure universelle mais aussi abstraite et anonyme, mais vers celle de la personne et de ses qualités spécifiques* », puis « *la deuxième individuation, celle qui valorise les êtres singuliers plutôt que des rôles et des statuts.* »¹

En effet, lorsque nous rencontrons une personne en situation de vulnérabilité, nous ne savons pas tout de suite comment va s'orienter l'accompagnement. Il est d'abord, toujours nécessaire de la percevoir dans sa singularité.

Le sociologue Marc Fourdrignier écrit, en 2014, dans un rapport sur la prise en compte du handicap rare (mais cela me semble pouvoir s'appliquer à toute population vulnérable) : « *Chaque situation est singulière, combinant de manière originale des problématiques diverses au sein d'une personnalité à découvrir et à comprendre quand la communication est parfois difficile. Correspondre à ces particularités implique alors de singulariser les pratiques.* »²

Dans les établissements médico-sociaux, il s'agit bien d'accompagner un sujet dans ses spécificités, sa singularité, avec un projet propre, en articulant cela avec le contexte institutionnel, le contexte sociétal.

Nous accompagnons des sujets vers une autonomie de pensée, d'action, leur garantissant donc une place d'acteur et ce, dans la singularité de leur être, reconnaissant leurs subjectivités individuelles.

On peut faire le lien avec la notion de sollicitude dont voici une définition proposée par l'ANESM.

« *La sollicitude consiste à adopter envers l'autre, au sein d'une relation dissymétrique, une attitude permettant de rétablir un équilibre plutôt que d'accentuer le déséquilibre. Incarnée dans un geste individuel, la sollicitude répond à une fragilité momentanée ou*

¹ Jacques Ion, *La professionnalité éducative à l'épreuve de l'individuation*, VST, Vie Sociale et Traitement, 2010/1 (n°105), pp. 74-81

² Fourdrignier Marc, *Emplois, métiers et professionnalisation dans la prise en compte du handicap rare*, Rapport final CEREP, CREAS, IRESP, INSERM, Université de Reims, 2014, p. 64

durable par une réponse singulière, soucieuse de l'unicité de l'autre et de sa vulnérabilité. Là où il ne peut toujours parvenir à réparer la différence de situations et l'écart de possibilités, le geste de sollicitude vise en tout cas à instaurer une relation équilibrée et respectueuse de l'autre. »³

Nous accompagnons des sujets vers une autonomie de pensée, d'action, leur garantissant donc une place d'acteur et ce, dans la singularité de leur être, reconnaissant leurs subjectivités individuelles.

J'insiste sur ce point tant cela est l'essence, la base de notre mission.

Etre sujet, c'est exprimer des désirs

Notre accompagnement doit s'appuyer sur cette affirmation. Il s'agit alors de suivre le fil du désir.

L'être humain, sujet, être de désir, être social, être communiquant.

Il nous faut donc aborder la question de la communication.

Communication

La communication est le propre de toute activité sociale.

On ne peut pas ne pas communiquer.

L'étymologie du mot manque de clarté tant ce terme est finalement vaste : du latin, *communicare* : « participer à, mettre ou avoir en commun, partager, transmettre ».

Tout échange, transmission de significations entre des humains (ou non-humains...) au moyen de sons, de gestes, de sensations, de symboles, d'objets...

De nombreuses modalités de communication, parmi lesquelles :

- Non-verbale : échanges dans des activités sensorielles, corporelles, motrices, dans les silences, les positions, les postures, les signaux...
- Verbale : liée aux interactions langagières : langue et langage sont des éléments essentiels. Si une langue peut être commune, chacun développe des compétences linguistiques différentes.

³ ANESM, *La Bienveillance, définition et repères pour sa mise en œuvre*, 2008, p. 12

La communication sous-entend l'installation d'une relation et la notion d'une réciprocité. Elle s'imbrique également avec l'aspect de la recherche de la compréhension de l'autre.

Elle correspond donc à une multitude de gestes, de regards, de paroles dans la réciprocité.

Une grande vigilance est à avoir dans notre milieu, car ces éléments de communication peuvent devenir banals et ils sont au cœur de la pratique au cœur de la rencontre.

Chaque situation communicationnelle nécessite notre attention.

Communiquer avec bienveillance implique :

- De reconnaître ses propres émotions et celles des autres
- De reconnaître ses propres besoins et ceux des autres
- De reconnaître ses propres attentes et celles des autres
- De rechercher l'expression des désirs de l'autre, leur compréhension

Donc notre chemin nous conduit vers la question de la rencontre nécessairement liée à celle d'être singulier, sujet.

A partir du moment où nous parlons de désir, nous parlons de sujet et donc de sujets qui se rencontrent.

2- La dimension de la rencontre

La rencontre liée aux notions :

- D'accueil

Du latin *colligere* : cueillir qui s'est transformé en *acoillir* (vers l'an mille) : réunir, associer, être avec.

Référence à la psychothérapie institutionnelle.

« *Je t'accueille une première fois, je t'accueille chaque jour, j'accueille ta parole* »

- D'observation, d'attention, d'écoute

L'observation consiste en l'action de porter consciemment attention à un sujet afin de noter la présence d'éléments permettant de mieux le connaître. Elle porte sur des comportements moteurs, des attitudes langagières, des interactions relationnelles.

L'observation ne peut pas être passive. Lorsqu'on observe, on doit renoncer à nos préjugés et être vigilant à nos représentations. L'observation n'est jamais neutre puisqu'elle dépend de nos représentations, de nos propres filtres. Il est alors parfois nécessaire de réussir à se débarrasser de certains préjugés, de certaines idées préconçues pour réussir à rencontrer l'autre.

On parle de bienveillance et de neutralité dans la posture d'observation. Cela peut s'avérer complexe lorsque nous observons des personnes très différentes de nos représentations (ce qui est souvent le cas du handicap) : il s'agit de repérer, de décoder, d'interpréter, de faire des hypothèses.

- **L'observation directe** réfère à ce qu'un professionnel a véritablement vu. Il ne s'agit pas d'une information rapportée par une tierce personne. Ce type d'observation est fait au moment où l'observateur observe des comportements précis du sujet dans un environnement donné. L'observation directe permet de décrire en termes de comportements observables et précis ce que l'intervenant a vu. Cette observation permet de décrire avec plus d'objectivité le comportement.
- **L'observation participante** utilise les moments de vécu partagé comme source d'information. Elle représente un type d'observation lors duquel le professionnel est présent et participe activement à la vie de groupe. Il est donc intégré au groupe et interagit avec les sujets qu'il veut comprendre. Ce type d'observation perd en objectivité, car l'observateur est impliqué physiquement et émotionnellement dans le vécu du sujet.

L'observation fine, l'écoute active vont nous permettre une connaissance approfondie des personnes accompagnées.

Il s'agit d'être à leur côté dans divers moments, d'être particulièrement attentif à tous les signes : c'est un travail d'identification, de repérage puis de décodage de ces signes.

C'est en étant suffisamment attentif à ce qui est habituel que l'on peut repérer les événements inhabituels.

L'observation va dépendre de là où nous nous plaçons : si nous sommes trop loin, de nombreux éléments vont nous échapper, et nos observations risquent de manquer de profondeur et de pertinence. Et si nous sommes trop près, collés, nous risquons de ne pas réellement voir la personne accompagnée. Cela rejoint la question de la juste proximité.

Ecrire des observations nécessite l'utilisation de termes précis et objectifs. Ils doivent être descriptifs et jamais jugeants.

Etre à l'écoute, c'est être dans un état de disponibilité psychique, dans un état de vigilance. Le professionnel se met en condition de lecture de certains aspects de la réalité externe de la personne en prenant appui sur l'expression concrète de cette dernière dans le quotidien (d'où la grande importance du quotidien). Sa mission est de décrypter la réalité interne de chacun. Il doit s'interroger sur comment la personne vit le monde ; ne pas s'en tenir au symptôme, parvenir à une lecture particulière qui va être sur plusieurs niveaux.

Pour Brigitte Bouquet et Jean-Yves Barreyre, l'accompagnement se produit sur le terrain dans de multiples « *situations microsociales qui s'apparentent au partage du pain.* »⁴ Cette pratique est possible dans une juste proximité (ni trop près, ni trop à distance) et dans une disponibilité psychique permettant l'écoute, la rencontre, garantissant l'implication.

On revient à ce que l'on disait sur la communication bienveillante : avoir réfléchi sur sa propre réalité interne est fondamental dans l'accompagnement.

Dans l'attention, il y a l'idée de prendre en compte la parole de la personne (au-delà de l'expression verbale). Il s'agit d'offrir des réponses qui prennent en compte la capacité à exprimer une demande de la personne accompagnée. Cette capacité n'est ni innée, ni simple. Elle nécessite une juste-compréhension de la personne accompagnante et un contexte sécurisé.

Aménager une sécurisation dans la place de sujet.

- D'établissement de la confiance

⁴ Bouquet Brigitte et Barreyre J-Yves, *Nouveau dictionnaire critique de l'action sociale*, Bayard, Paris, 2006, p. 23

Un accompagnement de qualité est celui qui « *passe par la qualité de la relation entre les protagonistes de cet accompagnement.* »⁵ L'essayiste Marcel Nuss ajoute que l'établissement de cette relation passe par une confiance mutuelle. Il met ce point en lien avec une attention portée à la place de sujet et présente ce qu'il entend par « *présence à soi* » que l'on peut traduire par une disponibilité psychique du professionnel.

Faire confiance à la personne, c'est rompre avec des représentations automatiques.

- **D'appui sur les petits riens**

C'est cette connaissance qui permet d'adapter, de repérer...

C'est la rencontre qui va permettre de connaître l'autre.

Elle conduit à la relation d'accompagnement qui elle s'appuie sur

- Les expériences
- Les inventions
- Les essais
- La reconnaissance des compétences et des savoir-faire

Paul Ricoeur : « *Reconnaître, c'est rendre l'autre visible.* »

Selon lui, la reconnaissance est constituée de trois dimensions : identification, acceptation et gratitude. Elle passe par différentes étapes :

- connaître l'autre en prenant en compte son histoire, le contexte dans lequel il évolue ;
- accepter cet autre dans « *sa vérité* », sa justesse, sa singularité ;
- mettre en avant ce qu'il apporte, donner de la valeur à ses contributions.

Reconnaître les compétences de la personne

La juste proximité

Il existe une sorte d'idéologie de la distance : l'Autre serait un danger dont il faudrait se protéger.

⁵ Nuss Marcel, *L'Identité de la personne handicapée*, Dunod, Paris, 2011, p. 37

Comme si la distance garantissait l'objectivité : comme si parce qu'on est « proche », on ne peut pas voir « clair ».

Mais le danger est plutôt de glisser vers une objectivation de cet autre.

La distance favorise l'objectivation et on recherche avant tout la singularisation du sujet.

Toute relation humaine implique la question d'un écart entre Moi et l'Autre.

Entrer dans la relation, c'est RECONNAITRE l'autre.

Dans la relation d'aide, on préfère parler de proximité plutôt que de distance. En effet, pour être en mesure d'accompagner les personnes, il faut être suffisamment proche. C'est ensuite cette proximité qu'il est nécessaire de doser : ne pas être trop proche, ni trop éloigné, dans nos attitudes, dans ce que l'on partage de nous-mêmes, de nos vies...

Dans la proximité, il existe la notion de limites nécessaires à éviter les intrusions.

Proximité : reconnaître l'Autre : l'accueillir dans sa singularité, ses différences, son étrangeté

Et se reconnaître soi-même (ne pas non plus s'oublier)

Dans la proximité, neutralité et bienveillance : ça ne renvoie pas à l'objectivité ; cela renvoie au fait d'assumer sa subjectivité, ses affects, ses émotions : cela vient nourrir la relation éducative.

Il apparaît impossible de nier l'implication émotionnelle dans toute relation d'accompagnement.

La juste proximité, c'est une relation impliquée qui fait passer le professionnel d'une position de face à face à un « côte à côte » solidaire.

L'expression du désir chez la personne vivant avec un handicap

Il appartient aux institutions de faire en sorte que la personne s'exprime et agisse. Cet aspect est rendu plus complexe du fait de la dépendance de la personne et de sa difficulté à communiquer.

Un travail autour de codes facilitant la relation doit se faire.

Repérer avec la personne où se situent dans son histoire ses désirs ; les mettre en sens, les mettre en mot.

C'est là que commence à s'articuler l'idée du lien avec la notion de projet

Inventer des techniques pour favoriser l'expression de ces personnes dépendantes, aux moyens de communication infimes

Notre tâche est immense : soutenir le sujet dans ce travail :

- D'identification des désirs
- Pour trouver un moyen pour les exprimer
- Pour être entendu

Utilisation des supports visuels, repérages des signes, des gestes

Reconnaître, valoriser, fêter chaque petit morceau d'expression

Même si parfois la réalisation du désir est impossible, recevoir, entendre, répondre : se demander : quel fil suivre ? C'est fondamental.

3- L'ordinaire... extra-ordinaire

Il est souvent difficile de décrire le travail d'accompagnement tant il est composé de « petits riens ». Or, cet art de l'ordinaire est au cœur de la mission éducative.

Le quotidien est fait de ces petits riens qui occupent chaque jour : dormir, se lever, se laver, faire le lit, les courses, la vaisselle, le ménage, manger, bavarder, rigoler, regarder la télévision, se balader, bouquiner, rêvasser...

L'ordinaire du quotidien qui ressemble à de la banalité que se construit l'accompagnement éducatif. Le quotidien est une routine mais il est aussi constitué de surprises, d'émerveillement.

Apprendre à rester attentifs à tous ces petits riens

L'un des risques face au quotidien et face à la répétition d'un rythme est de se transformer en « technicien ».

D'où la nécessité d'être attentif à l'informel, de faire vivre cet informel et de repérer tous les imprévus, les petits extra-ordinaires de la vie...

Etre attentif et être créatif : avoir des idées pour mieux répondre aux difficultés rencontrées, ou encore proposer des petits décalages, pour surprendre et provoquer du plaisir. Bien sûr, il faut toujours doser ces idées...

Une fois que les gestes essentiels du quotidien et les soins ont été réalisés... que reste-t-il ?

C'est tout l'enjeu de notre démarche de développement du Sujet chez chacun et donc de l'identification de ses désirs et de l'expression de ses désirs.

4- La mise en sens, la mise en mots, la mise en lien

L'ordinaire, les petits riens : des traces essentielles à mettre en mots, à articuler les unes aux autres.

La personne vivant avec un polyhandicap est dans un monde perceptuel ; elle est très sensible aux comportements, émotions, positives ou négatives des professionnels qui l'accompagnent. Cela sous-entend qu'il est nécessaire pour le professionnel de connaître ses limites, d'admettre ses erreurs, de donner du sens à ses propres actions quelque-elles soient : l'ordinaire et le moins ordinaire.

C'est un travail de funambule.

Attention justement à ne pas faire de confusion entre les désirs de la personne vulnérable et ceux du professionnel.

Etre professionnel, ce n'est pas renoncer à ses représentations, c'est réussir à les reconnaître pour mieux les dépasser.

Reconnaître ses affects pour mieux les connaître afin de les apprivoiser et les maîtriser. Se connaître soi-même.

Accepter d'être déboussolé dans la rencontre.

Aller à la rencontre de l'autre, le découvrir dans ses aptitudes et sa vulnérabilité ; pas tel qu'on l'imagine mais tel qu'il nous fait voir.

Ethique d'accompagnement : accueil et respect inconditionnel de la singularité et de l'altérité d'Autrui.

C'est là que l'équipe intervient...

Qu'est-ce qu'une équipe ?

On passe de plusieurs individus côte à côte à un groupe puis à une équipe.

Ce passage d'un groupe vers la constitution d'une équipe nécessite des conditions : l'une de ces conditions est l'élaboration de buts et objectifs communs, co-construits et explicites.

Le faire-équipe sous-entend donc des questions de coordination, d'organisation, compréhension et sens pour chacun des membres de cette équipe.

Un groupe de personnes qui s'organisent pour atteindre un ou des objectifs préalablement établis.

Individus → Groupe → Equipe

Les conditions :

- ▶ Organisation, coordination
- ▶ Compréhension, sens, accessibilité
- ▶ Clarté du cadre et de l'objectif
- ▶ Motivation à être ensemble

On peut également mettre en avant qu'un groupe est la somme des parties et l'équipe est ce tout avec quelque chose en plus.

Par ailleurs, la question de la prise en compte du désir de la personne accompagnée renvoie à cette nécessité de s'appuyer sur le collègue pour démêler nos représentations.

Avec quels outils, lors de quelles instances ?

- Les réunions (d'équipe, cliniques...)

Oui mais comment cela doit-il fonctionner ? Il ne s'agit pas décider de mettre en place des réunions pour que les effets soient immédiats.

Un aspect organisationnel est indispensable, cette notion de la coordination est fondamentale, c'est qui donne cadre et repère à la construction de la pensée, de l'analyse, à la possibilité du recul et de la réflexion.

Des règles doivent être construites (horaires, lieux, prises de parole, respect du temps...)

La possibilité d'accueillir un tiers (cadre hiérarchique, psychologue)

La garantie de la reconnaissance de la place de chacun des professionnels

Si le professionnel ressent le besoin de défendre sa place, cela déplace le sens de la réflexion, cela vient prendre la place au temps d'analyse. Il s'agit de pouvoir dire sa clinique dans une ambiance accueillant la parole.

L'institution doit garantir la reconnaissance des places, des légitimités et des identités professionnelles pour éviter que des rivalités ne viennent faire empêchement au partage.

L'écrit est un moyen de mettre en sens les observations, les représentations.

On pense aux transmissions écrites, au temps d'écrit de bilan d'activité ou autour de l'élaboration du projet individualisé.

Le projet est un outil en tant que tel où la question du désir doit trouver sa place.

Une partie réelle doit permettre de mettre en mots l'expression du désir de la personne... aussi partiel cela peut-il nous paraître parfois.

Les instances, les lieux d'expression

CVS

Il s'agit bien d'un organe de promotion de la personne au rang d'acteur qui peut infléchir sur le fonctionnement institutionnel.

Ex des temps de préparation avant les CVS

Justement pour permettre aux personnes d'être prêt à occuper ce statut d'acteur.

Qu'elles aient les éléments, que tout soit adapté au recueil des attentes et à leur expression (supports visuels projetés...)

Groupes de parole

Réunions d'expression

La participation, l'expression du désir, le sujet ; on est au-delà du principe de citoyen. Il s'agit certes d'une question de loi, place des lois 2002-2 et 2005. Mais le désir ne se satisfait du simple respect de la loi.

Que vise-t-on finalement ?

Permettre à chacun d'être acteur de sa vie... d'identifier ses désirs, de les exprimer et de les mettre en œuvre.

Lien avec la notion d'autonomie, utilisée à toutes les sauces...

Qui pour rappel se distingue bien de la notion d'indépendance :

La différence entre indépendance et autonomie se situe entre « peut le faire » (indépendance) et « prend l'initiative de le faire ou de le faire faire, de façon appropriée et en toute sécurité dans l'environnement » (autonomie). Une personne en situation de handicap peut ainsi être indépendante mais non-autonome, ou inversement, dépendante mais autonome.

La notion de place renvoie à celle largement évoquée actuellement : celle d'inclusion : place pour tous.

Quel enjeu dans la société ?

« Ma grand-mère se plaisait à rappeler que la véritable écoute est une écoute dense (danse) tissée de silence et d'acceptation, prolongée par des regards, soutenue par une respiration et une présence. Une qualité d'écoute qui permet justement à celui qui parle d'entendre enfin ce qu'il dit. »

Jacques Salomé

Bibliographie

Depussé Marie, *Dieu gît dans les détails*, Paris, POL éditeurs, 1993

Durey Bernard, *le polyhandicapé et son soignant*, Nîmes, Editions Champ Social, 2005

Durual Arlette, Perraud Patrick, *Les tisseurs de quotidien*, Toulouse, Erès, 2012

Portella Angela, *Petit manuel de l'éthique au quotidien*, Levallois-Perret, Studyrama, 2010

Puaud David, *le travail social ou « l'art de l'ordinaire »*, Bruxelles, éditions Fabert, 2012